

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Monsieur AUDIN Thomas, rue de la Ligne, 47, à 7387 Honnelles en vue d'obtenir le permis d'environnement pour l'exploitation d'un atelier destiné à l'entretien et la réparation de véhicules automobiles comprenant trois ponts élévateurs et un département carrosserie incluant une cabine de peinture rue du Bois, à 7387 Honnelles.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 17 décembre 2014.

Date d'affichage de la demande : 11 décembre 2014.

Date d'ouverture de l'enquête : 17 décembre 2014.

Lieu et date et heure de clôture de l'enquête : Administration Communale de Honnelles, rue Grande, 1, à 7387 Honnelles – le 09 janvier 2015.

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration Communale de Honnelles, rue Grande, 1, à 7387 Honnelles.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de services et le samedi matin.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur Reignier ou Madame Mainil.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès de :

Monsieur Thomas Audin, rue de la Ligne, 47, à 7387 Honnelles.

Madame Mainil ou Monsieur Reignier (065/75.92.22), rue Grande, 1, à 7387 Honnelles.

Monsieur Bernard Bequet, place du Béguinage, 16, à 7000 Mons (Tél. : 065/32.80.

11 – Fax : 065/32.82.11).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le collège communal.

Le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est donc pas nécessaire.